

---

## Signature du président et des secrétaires, lors de la séance du 30 vendémiaire an III (21 octobre 1794)

Jean-Jacques Régis de Cambacérès, François-Antoine de Boissy d'Anglas, Pierre-Marie-Augustin Guyomar, François-Sebastien-Christophe Laporte, René Eschasseriaux (jeune), Ferdinand Guillemardet, Jacques Antoine Balmain, Jean-Jacques-Joseph Serres, Claude Blad

---

### Citer ce document / Cite this document :

Cambacérès Jean-Jacques Régis de, Boissy d'Anglas François-Antoine de, Guyomar Pierre-Marie-Augustin, Laporte François-Sebastien-Christophe, Eschasseriaux (jeune) René, Ferdinand Guillemardet, Balmain Jacques Antoine, Serres Jean-Jacques-Joseph, Claude Blad. Signature du président et des secrétaires, lors de la séance du 30 vendémiaire an III (21 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. p. 319;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1995\\_num\\_99\\_1\\_17895\\_t1\\_0319\\_0000\\_3](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17895_t1_0319_0000_3)

---

Fichier pdf généré le 07/10/2019

[Yonne], ont envoyé deux décorations militaires.

*Du 27.*

Le citoyen Merlin (de Thionville) a déposé, au nom d'une citoyenne qui a gardé l'anonyme, 12 L.

Le citoyen Potier, garçon horloger à Chartres [Eure-et-Loir], a envoyé, pour les victimes de la journée du 14 fructidor, deux assignats de 5 L.

La société dramatique des Amis de l'Humanité, séante à Nevers [Nièvre], a envoyé, pour le même objet, la somme de 300 L en assignats.

*Du 28.*

Le citoyen Roubaud, sous-chef dans l'administration civile de la marine du Port-la-Montagne, a fait parvenir, par l'intermission du citoyen Jeanbon Saint-André, un assignat de 400 L, pour la construction du vaisseau offert par le département du Var.

Un paquet cacheté et sans lettre, timbré Besançon, contenoit cinquante-neuf décorations militaire, et une espèce de décoration en cuivre.

Le citoyen Léon Briosme, d'Issoudun, département de l'Indre, a envoyé, pour la construction du vaisseau *Le Vengeur*, 31 L, en un bon de la poste.

Le district de Sedan [Ardennes] a envoyé, pour les frais de la guerre, la somme de 1 706 L 15 s. en assignats.

Le citoyen Chalmel, secrétaire-général de la commission de l'instruction publique, a envoyé, en son nom et en celui de ses confrères, la somme de 350 L en assignats, pour le soulagement des victimes de la journée du 14 fructidor (3).

*Du 29.*

Le citoyen Vivien, membre du comité de surveillance du septième arrondissement [Paris], a déposé deux décorations militaires qui lui ont été remises.

Le citoyen Beauchamp, député, a déposé un étui en or, armoirié d'une croix et de trois coquilles, et une tabatière aussi en or.

La société patriotique de Mutius-Scaevola [Paris] a déposé 150 L en assignats, savoir : 200 L pour la construction d'un vaisseau, et 150 L pour les victimes de l'explosion de Grenelle.

La société populaire de Cambremer [Calvados] a envoyé, pour aider à la construction d'un vaisseau, la somme de 1 656 L 5 s. en assignats (4).

*Signé, CAMBACÉRÈS, président;*  
BOISSY [d'ANGLAS],  
Pierre GUYOMAR, LAPORTE,  
ESCHASSERIAUX jeune,  
*secrétaires.*

En vertu de la loi du 7 floréal, l'an troisième de la République française une et indivisible.

*Signé, GUILLEMARDET, BALMAIN,*  
J.-J. SERRES, C.A.A. BLAD,  
*ex-secrétaires* (5).

(3) *Bull.*, 3 brum. (suppl.).

(4) *P.-V.*, XLVII, 283-286.

(5) *P.-V.*, XLVII, 286.